

JEAN LOUIS MOB FESTIVAL 2023

REGLEMENT BALADE DANS LE VERCORS

13 mai 2023 & 14 mai 2023

L'objectif de cette balade en mobylette est de s'amuser.

LA BALADE

Jean Louis vous emmène, découvrir son Vercors natale, en réalisant un parcours dans le Vercors Sud le Samedi 13 mai et un parcours dans le Vercors Nord le 14 Mai 2023.

Le parcours sera ponctué par un ravitaillement champêtre sur le plateau du Vercors.

Un véhicule balais fermera la marche.

Horaires : 8h30 - 12h30

LES MOB'S

Cette balade est réservée aux mobylettes cadre en V. Jean Louis tolérera certains autres modèles.

Les mobeurs s'engagent à respecter le code de la route et à rouler avec courtoisie

Possibilité de louer une mob sur réservation (contactez fabrice@jeanlouis26.com, jauge limitée).

ÉQUIPEMENT PILOTES

- Les mobylettes doivent être en parfait état de marche, immatriculées et assurées.
- **Les mobs auront le plein d'essence fait avant le départ.**
- Casque homologué et gants obligatoires

ANNULATION OU MODIFICATION DE L'ÉPREUVE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

RESPONSABILITÉS

« J'atteste par la présente participer à la balade dans le Vercors le 13 et/ou 13 Mai 2023 avec un véhicule assuré et

homologué, être en possession d'un permis de conduire valide et être en règle envers la législation française. Je déclare décharger de toutes responsabilités les organisateurs, en cas d'incident ou d'accident de santé ou de circulation, pouvant survenir à moi-même, à de tierces personnes, à mon véhicule ou d'autres véhicules présents, sur le lieu de la manifestation et de ses environs pendant l'événement **JEAN LOUIS MOB FEST** se tenant du 12/05/2023 au 14/05/2022 inclus.

Je renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives ou judiciaires envers Jean Louis Louis le Saloon, en cas de dommages matériels ou physiques, et je m'engage à prendre les réparations, que ce soit pour le compte de l'association ou d'un tiers. »

DROIT À L'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs de « **JEAN LOUIS MOB FEST** », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au « **JEAN LOUIS MOB FEST** », sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée »

